

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage Philippe FERMEY sur la commune principale de l'AIOT 464 Rue des Marettes 27450 Saint-Martin-Saint-Firmin.

La référence de votre dossier est A-3-WL3YSU8GT et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 10/03/2023 à 13h54 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18140005200021**

Organisme : **CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE**

Nom : **POITOU**

Prénom : **Hervé**

Fonction : **Conseiller Bâtiment**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

N° SIRET **39357665700018**

Adresse en France

464 rue des Marettes

Le Ruisseau Gosset

27450 ST MARTIN ST FIRMIN

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage Philippe FERMEY**

Description des activités :

Élevage de 90 Vaches Laitières et la suite, bénéficiant de l'antériorité sur site pour 60 VL et 11 VA par Récépissé de Déclaration en date du 06/07/2005 et régulièrement déclaré le 28/11/2014 pour 71 VL et la suite. Élevage de 50 Bovins à l'engraissement et Stockage de 3800 m3 de Paille/Foin en bâtiment.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **464 Rue des Marettes 27450 Saint-Martin-Saint-Firmin**

X : 522927

Y : 6912427

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Extension de l'élevage bovin à 90 Vaches laitières (65 VL en Aire paillée+aire exercice raclée fumier/lisier, 25 Vaches laitières en aire paillée intégrale) et la suite (40 génisses de moins d'un an, 40 génisses de 1 à 2 ans, 20 génisses de plus de 2 ans en aire paillée intégrale), et à 50 places de bovins à l'engraissement (40 bœufs de moins d'un an et 10 femelles de réforme en aire paillée intégrale). Construction à plus de 15 m de tout tiers, la défense étant directement assurée par une borne incendie de 70 m3/h, d'un hangar de stockage abritant 2900 m3 de paille (375 t, 1500 balles

de 1.60x1.20m) et 900 m3 de foin (75 t, 300 balles), ainsi que 400m3 de blé et 70m3 de colza à plat en vrac.

Tableau des rubriques des activités

| Rubrique | Alinéa | Libellé des rubriques | Quantité totale | Quantité projet | Régime | Précisions |
|----------|----------|---|------------------------|------------------------|--------|------------|
| 2101 | 2101-2-c | Elevage, transit, vente etc. de bovins | Nombre de vaches 90 u | Nombre de vaches 19 u | D | 65+25 |
| 2101 | 2101-1-c | Elevage, transit, vente etc. de bovins | Nombre d' animaux 50 u | Nombre d' animaux 50 u | D | 10+40 |
| 1530 | 1530-2 | Dépôts de papiers, cartons ou analogues | Volume présent 3800 m3 | Volume présent 3800 m3 | DC | 2900+900 |

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Gestion mixte du raclage de l'aire d'exercice des 65 VL en production : la moitié (bordure d'aire paillée) est raclée en fumier compact vers une fumière extérieure de 135m² entre 3 murs, avec le curage de l'aire paillée des 25 autres VL en aire paillée intégrale ; l'autre moitié (bordure d'auge) est raclée en lisier dans une fosse de 398 m3 (332 m3 utile) avec les bouses et eaux brunes du parc d'attente et de l'aire d'accès extérieure de 200 m². Passage à une Sdt 2x7 postes épi. Les eaux blanches, recyclées pour laver les quais, sont collectées avec les purins et eaux brunes de la fumière et des 120 m² de zone de raclage extérieure dans une seconde fosse de 192 m3 (160 m3 utile). Les autres animaux sont curés tous les 2 mois, avec mise en dépôt au champ dans la parcelle d'épandage.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat teledeclaration icpe fermey.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

parcellaire 2000 situation 25000 2xA3.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

masse 500 2xA3.pdf